



Arrêté n° 14-2026

Prononçant la confirmation de la fermeture de l'établissement « LES ATELIERS DU GESTE »

Le Maire de la commune de MOURET,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212-2 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article L 111-8-3 ;

Vu l'avis défavorable à l'exploitation de cet établissement émis par de la Sous-Commission Départementale de Sécurité, lors de la visite du 19 mars 2026 ;

Compte tenu des irrégularités constatées dans les conclusions du procès-verbal de cette Sous-Commission établi le 19 mars 2026 ;

Considérant que l'état des locaux compromet gravement la sécurité du public

ARRETE

Article 1^{er} : L'établissement « LES ATELIERS DU GESTE » de type L, N, classé en 5^{ème} catégorie, sis 42, rue des Devèzes à Mouret continuera à être fermé au public à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant, en confirmation de la mise en demeure notifiée le 18 février 2026.

Article 2 : La réouverture des locaux au public ne pourra intervenir qu'après une mise en conformité de l'établissement correspondant au dossier d'autorisation de travaux qui aura été déposé et validé au préalable, une visite de la Commission de Sécurité compétente et une autorisation délivrée par arrêté municipal.

Conformément à l'article R 123-52 du Code de la Construction et de l'Habitation, la nature des engagements et travaux à réaliser figure dans le tableau de prescription joint au procès-verbal de la visite du 19 mars 2026.

Article 3 : La présente décision est susceptible d'être contestée dans le délai de deux mois à compter de sa notification en formant un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MARCILLAC-VALLON est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont l'ampliation sera également transmise à :

- Madame la Préfète de l'Aveyron ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Service d'Incendie et de Secours de l'Aveyron.

Fait à Mouret, le 8 avril 2026

Le Maire

Hubert FONTAINE